

Grandes lignes du projet éducatif et pédagogique de l'internat scolaire Saint-Jean

La scolarité en internat offre un espace - temps différent des autres modalités de scolarisation dans la mesure où les élèves sont accompagnés sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine. Il offre donc à la fois un espace d'études et d'éducation, un lieu de vie mais également un lieu d'ouverture sur l'environnement.

L'internat scolaire dispose d'une capacité de 80 lits répartis sur trois pavillons : La Villa, le pavillon Barat et le pavillon Thérèse. Quinze places sont actuellement labellisées « Internat d'excellence».

But et objectifs de l'internat scolaire Saint-Jean

L'internat scolaire Saint-Jean a pour but d'aider les élèves à tirer parti au mieux de leur scolarité. Dans cette mesure nous souhaitons à la fois :

- faire de l'internat un véritable espace d'apprentissage : c'est en ce sens que l'élève y bénéficie d'un projet personnel qui comprend des activités obligatoires et d'autres choisies,
- favoriser la participation des élèves à la vie collective : pour nous l'insertion d'un jeune commence par le partage dans un groupe des mêmes repères d'espace et de temps et des mêmes règles qui l'organisent, il s'agit également pour nous d'impliquer les élèves internes dans la préparation d'évènements des établissements (soirée de la réussite, fête de l'amitié, 70e anniversaire, jeux d'automne, soirée de Noel...),
- impliquer les parents dans la vie de l'internat,
- **ouvrir l'internat sur l'environnement** : internat ne rime pas avec enfermement. Notre établissement est ouvert sur le monde extérieur certes via le numérique mais plus encore par l'inscription dans un réseau de partenaires économiques, sociaux et culturels.

Semaine et journée type

Les internes arrivent le lundi matin à partir de 9h30 et repartent le vendredi à partir de 16h30. Ils sont présents du lundi au vendredi et uniquement lors des 36 semaines scolaires. Une journée type sur l'internat scolaire se déroule comme suit :

- 7h : arrivée des éducateurs qui prennent la relève des veilleurs de nuit, lever et petit déjeuner des jeunes puis préparation pour le collège et les lycées professionnels, rangement des chambres.
- 8h15 : départ des pavillons, un éducateur accompagne les internes vers les établissements scolaires.
- 8h30 : début des cours.
- -12h 30 : les lycéens et collégiens mangent au self-service du site Saint-Jean. Après le repas les élèves peuvent retourner un temps sur les pavillons ou se rendre au Foyer du lycée.
- 13h 45 : reprise des cours.
- 16h 40 : retour aux pavillons.
- 17h : partage du goûter
- 17h 15 : études, soutien scolaire, aide aux devoirs.
- 18h 15 : les jeunes qui ont terminé leurs devoirs partent en activités assurées par les éducateurs de service, du site : activités sportives (foot, basket, ping-pong, billard), culturelles (danses, MAO, théâtre, ciné lycée...). Un passeport d'activité est signé par les éducateurs avec contrôle de l'heure de départ du pavillon et de l'heure d'arrivée en activité. Il en est de même à la fin de l'activité. L'intérêt est double : éviter l'errance et s'assurer que le jeune s'est bien rendu à l'activité et que celle-ci s'est bien déroulée.

- 19h 15 : fin des activités, les jeunes de retour sur les pavillons se préparent pour le repas (douche).
- 19h30 : dîner à La Bergerie (réfectoire).
- 20h30 à 21h30 : temps libre, les jeunes peuvent appeler leur famille, pratiquer des jeux de société, se détendre dans leur chambres. Une fois par semaine, un débat est organisé autour d'une thématique d'actualité ou de société (politique, sport, ...).
- 21h30 : retour dans les chambres, préparation des cartables pour les cours du lendemain, discussion en individuel avec certains jeunes qui ont besoin de faire le point avec un adulte. Les téléphones portables, consoles de jeux, Mp3, sont récupérés par l'équipe éducative (ils seront rendus le lendemain après l'étude).
- 22h : extinction des feux. Les éducateurs notent les informations utiles dans le cahier de liaison (pour le surveillant de luit et leurs collègues du lendemain matin)
- 23h 00 : arrivée des veilleurs de nuit et passation des consignes par l'équipe éducative
- 23h 00: fin du service des éducateurs.

Nos prestations

1. Hôtelières

- ✓ Nous mettons à disposition de chaque élève interne un hébergement individuel ou collectif (selon la tranche d'âge et le projet), et des équipements sanitaires permettant d'assurer son hygiène et son entretien.
- ✓ Les espaces collectifs sont conçus de manière à permettre des activités scolaires et de formation ainsi que des activités de détente y compris en plein air (espaces verts, terrains de football et de rugby, salle multisports, foyer socio éducatif...).
- Nous assurons également des prestations de restauration et de transport (déplacements hors de l'établissement, sorties culturelles, activités sportives...).

2. Sécurité

Nous garantissons aux élèves internes un respect des normes de sécurité notamment dans le domaine de l'alimentation et de la sécurité incendie ainsi qu'une protection personnalisée adaptée à leurs besoins spécifiques (cf. mixité, handicap, situation de conflits...).

Un cadre de direction est joignable par téléphone 24 heures sur 24. Le Directeur de l'internat scolaire Saint-Jean est logé sur place.

3. Prestations liées à l'apprentissage de la citoyenneté

Les instances scolaires sont des opportunités d'échanges qui permettent la confrontation et la production des idées et favorisent l'émergence d'un esprit de co - responsabilité au sein de la communauté éducative. Le conseil de vie lycéenne, le conseil des internes, l'association sportive des collège et lycée professionnel Saint-Jean permettent de faire exister la parole dans l'institution scolaire, à améliorer les relations élèves - professeurs, élèves éducateurs, parents - professeurs, parents - éducateurs.

Ces instances prolongent par ailleurs les heures de vie de classe hebdomadaires, l'enseignement civique, juridique et social (E.C.J.S), le règlement intérieur, les chartes de vie de classe ou d'étage, les commissions repas.

4. L'accompagnement à la scolarité

Il est assuré par une équipe composée des onze éducateurs de l'internat, d'éducateurs scolaires (un par niveau de classe), des bénévoles (retraités et polytechniciens en stage).

Un travail d'étude le soir est organisé pour tous les jeunes sur les trois pavillons. Il s'agit d'une heure d'aide aux devoirs après les cours pour les collégiens et après le diner pour les lycéens. Des retraités bénévoles, des jeunes polytechniciens et les éducateurs apportent ce soutien.

Une vérification de la bonne réalisation des devoirs est effectuée à la fin de l'heure d'étude. L'éducateur peut demander aux jeunes de travailler au delà du temps d'études afin que le travail soit bien réalisé.

Le logiciel SCOLINFO facilite la communication entre les acteurs de la scolarité (cf. devoirs, échanges par mails, demandes de rendez-vous...)

Une attention particulière est apportée aux jeunes qui rencontrent des difficultés ou des retards scolaires plus importants. En effet, nous leur proposons un accompagnement personnalisé avec le concours d'un bénévole attitré sur le temps d'études.

L'équipe éducative, les éducateurs scolaires travaillent en étroite collaboration avec les établissements scolaires (collège et lycées) afin de mutualiser les informations scolaires et comportementales et de définir, avec le jeune, des objectifs d'évolution. L'objectif principal est de réconcilier chaque jeune avec la scolarité et de le mettre dans une dynamique de projet professionnel.

5. Prestations culturelles

En complément des cours, nous organisons notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif des activités de loisirs de l'ordre de la créativité et de l'expression (jeux coopératifs, arts plastiques, théâtre...), de la découverte et de la culture de manière à valoriser les différentes formes artistiques. Cette éducation culturelle joue en effet un rôle essentiel en matière de diversité des cultures et constitue un facteur déterminant des la construction de l'identité culturelle.

Exemple d'action concrète: une fresque décorative. En juin 2012 durant les temps de cours d'arts plastiques et de menuiserie, tous les élèves d'âge collège vont réaliser des croquis et des dessins de crayons avant de les couper et de les peindre en atelier. Chaque élève assemblera ensuite à l'aide de vis le crayon qu'il aura réalisé sur le mur du couloir de l'établissement.

Des tailles crayon -géants seront de même dessinés en cours et fabriqués en atelier par chacune des classes avant d'être fixés sur le mur du couloir.

En complément, une idée force par exemple d'un fondateur d'Apprentis d'Auteuil sera ébauchée puis peinte par les élèves sur le mur du couloir.

Une déclinaison de ces crayons sous forme de sculptures sera réalisée avec les élèves de manière à marquer les différents espaces de circulation (C.D.I, bureaux...).

Par la distribution d'invitations, l'association «Culture du Cœur Val d'Oise» permet aux élèves de Saint-Jean d'accéder plus facilement aux évènements culturels de l'environnement : visite d'expositions et de musées, participation à des spectacles et à des sorties à caractère sportif et culturel

6. Prestations sportives

En complément des cours d'E.P.S, des cinq heures de pratiques hebdomadaires en section sportive et du sport scolaire le mercredi après - midi (cf. UNSS) nous proposons des activités sportives en fonction de l'objectif éducatif visé (comportemental, corporel, cognitif) ce dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Nous privilégions en ce sens, dans une optique de renforcement de l'estime de soi, les activités d'endurance, de renforcement musculaire, d'aérobic ou de fitness. Nous mettons en place des cycles de sports collectifs (futsal, rugby...) qui sont particulièrement utiles dans un objectif de socialisation, tandis que les sports de nature sont proposés dans une optique prioritaire de responsabilisation et d'autonomisation.

7. Prestations d'aide à l'insertion professionnelle

En lien avec les enseignants les éducateurs accompagnent les élèves internes au niveau de leur recherche de stage ou d'une formation en alternance.

8. Prestations de santé

Nous garantissons l'administration des traitements via un protocole et prodiguons les soins infirmiers (pansements, prises de constantes...). Des projets de prévention sont en cours d'élaboration.

